* *

En France, après le jugement dans le procès Dreyfus et la grâce accordée au condamné, une détente s'est produite. Il semblerait que le dénouement de l'affaire a déterminé une évolution dans l'attitude du général de Galliffet. Le ministre de la guerre avait toujours été compté jusque-là comme un dreyfusard de marque. Mais, au lendemain du pardon, il a adressé à l'armée l'ordre du jour suivant:

"L'incident est clos.

"Les juges militaires, entourés du respect de tous, se sont prononcés en toute indépendance; nous nous sommes, sans arrièrepensée aucune, inclinés devant leur arrêt; nous nous inclinerons de même devant l'acte qu'un sentiment de profonde pitié a dicté à M. le président de la République; il ne serait plus question de représailles quelles qu'elles soient.

"Donc, je le répète, l'incident est clos.

"Je vous demande, et si c'était nécessaire, je vous ordonnerai d'oublier le passé pour ne songer qu'à l'avenir.

"Avec vous tous, mes camarades, je crie de grand cœur: Vive l'armée! à celle qui n'appartient à aucun parti mais seulement à la France!

(Signé) "GALLIFFET".

Cet ordre du jour a provoqué une explosion de rage dans le camp dreyfusard. Comment, ce général, sur qui l'on croyait pouvoir compter, osait dire qu'il s'inclinait avec respect devant l'arrêt du conseil de guerre! Comment, il avait l'audace de pousser ce cri séditieux: Vive l'armée! C'était une trahison! "M. de Galliffet eût mieux fait de se taire, s'est écrié le Siècle, la littérature militaire n'y eût rien perdu. Le bon sens pas davantage.

"Cette proclamation pèche par la forme et par le fond. Elle n'est conforme ni à la vérité historique, ni à la vérité morale".

De son côté, la *Petite République*, organe d'un collègue de M. de Galliffet, a rappelé celui-ci à l'ordre en ces termes peu sympathiques:

"Comme M. le ministre de la guerre, nous sommes tout prêts, nous aussi, à crier: Vive l'armée! mais à celle qui appartient seulement à la France, non pas à celle qui obéit aux jésuites. Et tant que les généraux qui se sont acharnés à soutenir la cause de